



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

AU-04(01)

Transfert vers une capacité de stockage secondaire

Juill. 2026



Journaux d'audit, traçabilité des actions

Audit and Accountability

AU-04(01) – Transfert vers une capacité de stockage secondaire (--F)

Énoncés :

Transférer les journaux de vérification [\[Affectation : fréquence définie par l'organisation\]](#) à un système, composant du système ou un support différent du système ou du composant du système faisant l'objet de la journalisation.

Responsable : Aucun

Discussion :

Le transfert de journaux de vérification, aussi appelé déchargement, est un processus courant attribuable aux systèmes ayant des capacités de stockage de journaux de vérification limitées; et ce processus soutient la disponibilité des journaux de vérification. Le stockage des journaux de vérification n'est alors qu'une solution temporaire jusqu'à ce que le système puisse communiquer avec le système secondaire ou de substitution mis en place pour stocker les journaux de vérification. Transférer les journaux de vérification au stockage secondaire est similaire au contrôle AU-09(02) dans le sens où les journaux de vérification sont transférés à une différente entité. Toutefois, la sélection du contrôle AU-09(02) vise à protéger la confidentialité et l'intégrité des enregistrements de vérification. Les organisations peuvent opter pour l'amélioration du contrôle afin de profiter des avantages d'une capacité accrue de stockage des journaux de vérification et assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des journaux et des enregistrements de vérification.